

11° - LECTURE ET ADOPTION DU BUDGET ANNEXE « CREATION D'UNE ZA RD 1004 » DE L'EXERCICE 2018. En séance du 10 Avril 2018, le conseil de communauté a décidé de créer un budget annexe et a demandé l'ouverture d'un dossier TVA. Le conseil adopte ce budget qui se présente comme suit :

Investissement :	Dépenses et Recettes :	50 000 €
Fonctionnement :	Dépenses et Recettes :	50 000 €

12° - ADMISSIONS EN NON-VALEUR (Budgets annexes Ordures Ménagères et Enfance Jeunesse) - Le conseil de communauté a décidé d'accepter en non-valeur :

DEBITEUR N° 1 : Enlèvement ordures ménagères : Années 2015 / 2016 / 2017 :	579,70 €
DEBITEUR N° 2 : Frais de garde halte-garderie : Année 2014	23,25 €
Débiteur n° 3 : Frais de garde halte-garderie : Année 2017	4,18 €

13° - PISCINE INTERCOMMUNALE A WASSELONNE – DEFINITION DES TARIFS ET ADOPTION DU PLAN D'ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE ET DES SECOURS (POSS) Le conseil de communauté a décidé de fixer les tarifs tels que proposés dans la note de synthèse, qui seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2018.

De plus, dans les établissements de baignade d'accès public et payant depuis 1998, il est obligatoire de mettre en place le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours. En effet, il figure dans le Code du Sport (Article A. 322-1 et suivants) Dans la mesure où ce document est la base de toute étude de cas lors d'un accident, il est de l'intérêt des exploitants de le rédiger et le faire appliquer dans un réel souci de prise en compte de la prévention et des secours. Le conseil de communauté a adopté le POSS tel que joint à la note de synthèse.

14° - COMMUNE D'ODRATZHEIM – CLASSEMENT DE TERRAINS DESTINES A LA CREATION DE ZONE INDUSTRIELLES ET ARTISANALES DANS LE CADRE DU PLU DE LA COMMUNE. La communauté de communes, au titre des compétences obligatoires, exerce de plein droit au lieu et place des communes membres la compétence : « Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme »,

Aussi, pour développer davantage l'activité économique sur le territoire, en dehors des bourgs centres, il serait judicieux de créer des zones artisanales et / ou industrielles sur l'ensemble du territoire. Ainsi, le conseil de communauté sollicite auprès de la Commune d'ODRATZHEIM le classement des terrains qui jouxtent la Route Départementale 422 en zone IAUX destinée à l'urbanisation organisée à court ou moyen terme pour des besoins de constructions d'activités, afin de développer davantage l'activité économique sur le territoire intercommunal.

15° - TRAVAUX DE VOIRIE 2018 A BALBRONN / DAHLENHEIM / DANGOLSHEIM / FLEXBOURG / KNOERSHEIM / MARLENHEIM / NORDHEIM / SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT / WANGENBOURG ENGENTHAL ET WASSELONNE – ADOPTION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF, CONSULTATION D'ENTREPRISES ET VERSEMENT DE FONDS DE CONCOURS DES COMMUNES. Le conseil de communauté adopte l'avant-projet définitif des travaux de voirie 2018 et fixe l'allotissement comme suit :

LOT 1 :

BALBRONN – Rue des Femmes / DANGOLSHEIM – Rue des Tailleurs / FLEXBOURG – Rue des Vergers – 1^{ère} tranche / KNOERSHEIM – Rue des Marguerites / NORDHEIM – Rue de l'Emetteur / SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT – Rue Altgasse et Rue de l'Ecole

LOT 2 :

MARLENHEIM – Rue de Bruxelles / WANGENBOURG ENGENTHAL – Rue du Roskopf / Rue de l'Ameisenthal / Rue des Huttes / WASSELONNE – Rue du Muguet / Rue des Pommiers / Rue Finckwiller

LOT 3 :

DAHLENHEIM – Aménagement de sécurité entrée Ouest – Route départementale 118 / KNOERSHEIM – Rue Principale aménagement des entrées Ouest et Est

pour un montant estimatif de travaux de 1 103 440,20 € TTC, tous lots confondus.

Le conseil de communauté sollicite également le versement de fonds de concours des communes, tels que détaillés dans le document qui a été distribué en séance.

.../...